

Simplification de la PAC: la Commission est bien partie pour atteindre son objectif consistant à réduire les charges administratives de l'agriculture de 25% d'ici 2012

19 mars 2009

Grâce aux progrès considérables réalisés dans la simplification de la politique agricole commune et à d'autres mesures qui restent à mettre en œuvre, la Commission a bon espoir d'atteindre son objectif consistant à réduire de 25% d'ici 2012 les charges administratives générées par la PAC. Cette opinion est confortée par l'avis récemment adopté par le groupe Stoiber au sujet de l'agriculture.

Un nouveau rapport met en évidence un certain nombre de mesures prises au cours des trois ans et demi passés qui réduisent la bureaucratie pour les agriculteurs, les entreprises actives dans le secteur alimentaire et les administrations et promettent une baisse des coûts annuels de plusieurs centaines de millions d'euros, permettant ainsi à l'agriculture européenne d'augmenter son niveau de compétitivité.

[Source : Commission européenne](#)